



PPA LES ORCHEZ – Enquête du 12.09 au 11.10.2012 RECAPITULATIF DES OPPOSITIONS ET SITUATION AU 12.02.2014



Titre	Nom	Prénom	Adresse	Lieu	Date opposition ou réception	Réponse de la Municipalité aux opposants le 25.07.2013	Réaction des opposants suite à la réponse de la Municipalité / date	Réaction des opposants suite à la séance de conciliation et au PV / date
Opposition collective (29 personnes) représentées par :								
Mme	Musio	Annick	Ch. de la Vuillettaaz 102	1066 Epalinges	11.10.2012		Maintien n'incluant plus que 11 pers. / 26.09.2013	3 abandons par mail dont Mme Musio. Pas de réponse des autres
Mme	Bride	Fabienne	Ch. de la Girarde 59	1066 Epalinges				
Oppositions individuelles (ou par familles)								
M. et Mme	Brühlhart	André et Monique	Ch. de la Girarde 33	1066 Epalinges	25.09.2012		Retrait 31.07.2013	
M. et Mme	Dudler	Jean et Marianne	Ch. de la Pécholettaz 6h	1066 Epalinges	09.10.2012		Retrait 22.10.2013	
M. et Mme	Garoflid	Nicolas et Gabrielle	Ch. des Orchez 9	1066 Epalinges	09.10.2012		Maintien 22.08.2013	Pas de réponse malgré rappel téléphonique
Mme	Junod	Jacqueline	Ch. de la Pécholettaz 3	1066 Epalinges	01.10.2012		Maintien 27.08.2013	Retrait 06.01.2014
M. et Mme	Kenyon	Michael et Denise	Ch. de la Pécholettaz 6a	1066 Epalinges	07.10.2012		Maintien 02.09.2013	Pas de réponse malgré rappel téléphonique
M. et Mme	Lingner	Joachim et Zenobia	Ch. de la Pécholettaz 6b	1066 Epalinges	10.10.2012		Pas de réponse malgré rappel	
MM.	Magistretti	Ambroise et Henri	Ch. des Orchez 7	1066 Epalinges	10.10.2012		Maintien 11.11.2013	Retrait 10.02.2014
Mme	Pasche	Jacqueline	Ch. des Orchez 5	1066 Epalinges	09.10.2012		Maintien 30.08.2013	Retrait 10.01.2014
Mme	Perfct	Cosette	Ch. de la Pécholettaz 1	1066 Epalinges	11.10.2012		Retrait 02.09.2013	
M.	Piotet	Jacques	Ch. de la Pécholettaz 8b	1066 Epalinges	29.09.2012		Retrait 16.08.2013	
M. et Mme	Sanglard	Dominique et A.-Martine	Ch. de la Pécholettaz 6c	1066 Epalinges	10.10.2012		Pas de réponse malgré rappel	
Opposition d'association								
Association	Pro Vélo		Case postale 7170	1002 Lausanne	11.10.2012		Retrait 23.08.2013	
Séance de conciliation du 19.11.2013								

Oppositions retirées

Oppositions maintenues

Sans réponse ou pas retirées formellement

Commune d'Epalinges – Service technique

Annick Musio
Ch. Vuillettaz 102 et
Fabienne Bride
Ch. de la Girarde 59
1066 Epalinges
Pour les voisins et riverains opposants
Au plan d'affectation
« La Campagne des Orchez »

REÇU 10

26 SEP. 2013

Administration Communale
Service technique
A l'att. De M. B. Mischler
Maison de Commune
1066 EPALINGES

Epalinges, le 25 septembre 2013

Plan d'affectation « la Campagne des Orchez » - maintien de notre opposition.

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre envoi des différentes études concernant les nuisances et le surcroît de circulation causés par la construction de la PPA susmentionnée et vous en remercions.

Après avoir étudié ces différents documents, nous estimons ne pas avoir reçu de réponses satisfaisantes quand à nos interrogations et inquiétudes pour l'avenir de notre quartier, en exemple : aucune information ne nous a été donnée quant à une étude sur la possibilité d'une sortie des véhicules au sud de la PPA directement sur la route de Berne, solution que nous avons suggérée.

Au vu de ce qui précède, nous vous confirmons maintenir notre opposition, tout en vous rappelant que nous ne sommes pas contre le projet en lui-même, mais que le problème de circulation qu'il induit doit être réglé au mieux afin que notre quartier reste agréable à vivre.

Nous vous remercions de transmettre notre décision à Messieurs les municipaux et restant dans l'attente de vos nouvelles, vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

François Iselin

Paulette Rod

Sidonia Jeantet

Annette Iffland

Philippe Devolz

retrait 12.01.14

Monique Vernet

Emile Pache

Carola Romero

Florence et Michel Rey

retrait 9.01.14

Annick Musio

p.o.



retrait 30.01.14

Fabienne Bride

p.o.



= pas de nouvelles au 12.02.14

Gabrielle et Nicolas Garoflid
9, ch. des Orchez
1066 Epalinges

19 aout 2013

RECUEIL

22 AOUT 2013

Concerne : PPA LES ORCHEZ

A la Municipalité d'Epalinges

Nous accusons réception de votre argumentaire du 25 juillet 2013 concernant le PPA « Les Orchez » et nous vous en remercions.

Par ce courrier, nous vous informons que nous maintenons notre recours concernant ce PPA et tenons à vous préciser, chère Municipalité, qu'il ne s'agit pas ici de « répondre à nos interrogations » comme vous le dites si poétiquement dans votre courrier, mais bel et bien de nous opposer, non pas au projet de D'Amato & Co, mais à la prise en charge par la Municipalité des conséquences sur le trafic que ce projet engendre.

Il n'est, en effet, pas possible d'évaluer la surcharge de circulation dans notre quartier sans lecture parallèle du projet de requalification de la RC 601.

Ainsi, ce ne sera pas « que » les véhicules sortants/entrants de la PPA Orchez dont il faut tenir compte, (que vous avez revu à la hausse) mais de tous les véhicules sortants de l'unique voie descendante prévue sur la route de Berne qui emprunteront, (à vive allure ce chemin devenu sens unique), dans le dessein d'éviter les bouchons, quitte à provoquer un peu plus loin celui du centre de la Croix Blanche !

Dans notre courrier précédant, et dans un souci de ne pas faire une opposition « d'obstruction administrative » nous avons mentionné une sortie des véhicules par le sud de la PPA, via les garages souterrains existants et à venir.

Cette éventualité n'étant pas traitée dans votre courrier du 25 juillet 2013, nous vous demandons encore une fois de l'envisager, ou de nous informer de l'impossibilité de cette alternative.

De même, nous vous demandons de veiller à ce que les automobilistes en provenance de la région Broye, ne puissent utiliser les chemins de notre commune pour éviter les bouchons de la route de Berne.

Veuillez agréer, nos salutations distinguées.

Gabrielle et Nicolas
Garoflid.



Cc : Voisinage Pecholettaz, Orchez, Girarde.
Etude Me Wachtl, Rue du Cendrier 22, 1201 GE

A la commune d'Epalinges

Epalinges, le 1^{er} septembre 2013

PPA Orchez - Opposition

Mesdames et Messieurs

Nous avons bien reçu votre courrier du mois d'août 2013 ainsi que la documentation y afférente dans l'affaire citée ci-dessus.

Nous maintenons à 100% notre opposition au PPA tel que proposé. En effet, nous constatons qu'aucun de nos points ni suggestions n'a été pris en compte. De fait vous n'avez aucunement satisfait vos obligations par rapport à la population locale, vous vous bornez simplement à répéter vos intentions initiales. Or celles-ci ne changent rien par rapport aux dangers qu'une circulation accrue représenterait pour les habitants du quartier, notamment les enfants et les personnes âgées. L'on ne peut à la fois prôner le « pedibus » à grand renfort d'affiches et leur demander d'emprunter des routes dépourvues de trottoir et à circulation accrue. Pour le détail de notre opposition veuillez voir notre première opposition, dont nous joignons une copie à cette lettre.

Le plan que vous proposez ne mentionne aucun changement à l'infrastructure actuelle (à l'exception d'un trottoir partiel). Or, celle-ci ne peut, en son état actuel, supporter une augmentation considérable de logements, donc de véhicules. Votre lettre n'amène aucune proposition concrète à cet égard.

De plus, pour augmenter encore le problème, vous continuez à maintenir l'idée de prévoir une sortie de la route de Berne sur les Orchez. Or, cela ne fait aucun sens de dérouter une route majeur en plein quartier résidentiel.

Deux alternatives possibles pourraient être envisagées :

- soit mettre le chemin des Orchez à sens unique entre le chemin de la Pécholettaz et la Route de Berne, mais dans le sens inverse – c'est à dire vers la Route de Berne, de manière à ce que seuls les habitants du quartier ne l'emprunte, ou
- soit limiter de façon rigoureuse la vitesse sur le chemin des Orchez et sur le chemin de la Pécholettaz à 30km (car il s'agit d'une zone résidentielle) en y mettant des gendarmes couchés.

Nous ne pouvons que répéter que le chemin des Orchez est très étroite et ne dispose pas de trottoir. Votre idée d'y ajouter quelques centaines de voiture par heure pendant l'heure de pointe va mettre en danger les vies de toute personne – dont une majorité d'enfants – usagers de ce chemin le matin, surtout en hiver.

Votre intention d'installer un trottoir sur une partie du chemin des Orchez constitue le seul point positif de ce PPA, sachant qu'un tel trottoir va réduire encore plus la largeur de ce chemin et ne résoudra pas la problématique du danger extrême pour les piétons sur ce chemin avec l'augmentation du trafic que vous voulez nous imposer de manière irresponsable.

Nuisances sonores : il est mentionné de manière très vague que des enquêtes sonores ont été menées, sans qu'aucun détail sur ces enquêtes ne soit donné ni que vous proposiez de les rendre disponibles. S'agit-il de véritables enquêtes ou de simples estimations ?

En bref nous nous opposons au PPA Orchez et nous maintenons notre opposition. Vous avez tous les moyens de « gagner » de votre côté et sans doute vous allez vous moquer de cette opposition comme de la première, mais nous poursuivrons dans cette voie tant que la sécurité d'êtres humains, et notamment des plus faibles, n'est pas garantie, et nous vous rappelons tout de même qu'il est du devoir de la commune et du canton d'assurer la sécurité et de protéger la vie de leurs habitants. Vous ne pouvez pas tout simplement déroger à vos responsabilités.

Sincèrement

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is 'Michael' with a long horizontal stroke extending to the right. The signature on the right is 'Denise' with a stylized, looped structure.

Denise et Michael Kenyon

Plan partiel d'affectation (PPA) "Les Orchez"

Remarques et Opposition

Motivation de l'opposition

Densification et "urbanisation" de la commune il y aura sûrement, et ceci est même une bonne chose. Cela dit, l'infrastructure routière du quartier doit être prise en compte en créant un PPA, ainsi que les possibilités d'amélioration de ces infrastructures.

Le PPA soumis prévoit la construction d'à peu près 70 appartements, ainsi générant un minimum de 70 véhicules de plus qui circuleront entre une et plusieurs fois par jour dans le quartier, en particulier lors de l'heure de pointe matinale.

Les routes du quartier des Orchez ne sont pas larges, et elles manquent de trottoirs. De nombreux enfants marchent sur ces routes quatre fois par jour sur leur route vers et depuis l'école. Cette marche leur est déjà passablement dangereuse, particulièrement en hiver avec la luminosité faible pendant cette saison. L'ajout de dizaines de nouvelles voitures ne pourra que rendre encore plus dangereux les trajets de ces enfants.

De surcroît l'intention est d'instaurer un système de sens unique depuis la Route de Berne au niveau de la Marmite, le long du chemin des Orchez et jusqu'en bas du chemin de la Girarde. (Ceci n'est pas, d'ailleurs, cohérent avec ce que Monsieur le municipal m'avait expliqué lors de la soirée de présentation des plans.)

De surcroît il a été indiqué que la vitesse maximale sur ce tronçon de la Route de Berne serait réduite à 60 km/h et qu'un maximum de giratoires serait introduit entre En Marin et Les Croisettes. Ceci est sans doute une bonne idée du point de vue de la sécurité routière et de la réduction des nuisances sonores. Il faut, par contre, également reconnaître que ceci mènera à une croissance des bouchons dans ce secteur et que les gens utilisant ce tronçon seront motivés à trouver des alternatives.

Or, un sens unique permettant un passage depuis la Marmite vers le quartier du Polny incitera sûrement les automobilistes à sortir de la Route de Berne au niveau de la Marmite afin de couper les bouchons accrus entre En Marin et Les Croisettes. Ainsi l'augmentation de la circulation le long du chemin des Orchez à l'heure de pointe matinale – juste au moment où les enfants vont à l'école – sera encore plus importante.

Pour les raisons précitées nous sommes contre la construction d'autant de résidences. Le plan précédant approuvé par la commune mais rejeté par le canton (14 villas) nous paraissait une solution adéquate une fois que tous les facteurs sont pris en compte.

Quelques personnes ont proposé de faire passer les véhicules sortant du nouveau quartier par le chemin de la Jacquière. Nous ne trouvons non plus ceci une solution adéquate à moins que la sortie ne soit souterrain afin d'éviter les nuisances et la réduction de sécurité des habitants de ce quartier-là.

Nous trouvons que les employés du canton qui exigent une densification plus importante devraient s'efforcer de connaître les problématiques réelles du quartier. Le principe de la densification est sans doute juste, mais sa mise en exergue doit prendre en compte les réalités du terrain affecté.

Epalinges, le 7 octobre 2012

Denise Kenyon

Michael Kenyon

FEUILLE D'ENQUETE



Commune : EPALINGES

L'enquête publique est ouverte du 12.09.2012 au 11.10.2012

REÇU 1*

5 OCT 2012

Conformément à l'avis publié dans la Feuilles des Avis Officiels et dans le Journal "24 Heures" du 11 septembre 2012 au sujet du projet de

Plan partiel d'affectation (PPA) « Les Orchez »**Constitution d'une servitude publique de passage à pied****A remplir en caractères d'imprimerie, lisiblement**

Motivation de l'opposition :

l'infrastructure routière du quartier doit être prise en compte en créant un PPA, ainsi que les possibilités limitées d'amélioration de ces infrastructures.

Le PPA soumis prévoit la construction d'à peu près 70 appartements, ainsi générant un minimum de 140 véhicules de plus qui circuleront entre une et plusieurs fois par jour dans le quartier, en particulier lors de l'heure de pointe matinale. A ces véhicules s'ajouteraient les voitures des visiteurs.

Les routes du quartier des Orchez ne sont pas larges, et elles **manquent de trottoirs**. De nombreux enfants marchent sur ces routes quatre fois par jour sur leur route vers et depuis l'école. Cette marche est déjà passablement dangereuse, particulièrement en hiver avec la luminosité faible pendant cette saison. L'ajout de plusieurs dizaines de nouvelles voitures ne pourra que rendre encore plus dangereux les trajets de ces enfants et de tout piéton empruntant ce trajet.

Nom : LingnerPrénom : Zenobia + JoaduinAdresse : 6b, Ch. de la Pêche à l'HerbeNPA/Localité : 1066 EpalingesDate : 8. Oct - 2012Signature : [Signature]

Plan partiel d'affectation (PPA) "Les Orchez"Motivation de l'opposition

Selon les plans soumis, le PPA soumis prévoit la construction de qqes 70 appartements et ceci va générer un trafic conséquent et répété d'au moins 100 véhicules en plus de ce qui existe.

La route des Orchez, dans laquelle déboucheront ces nouveaux véhicules est étroite et n'est pas équipée de trottoirs. De nombreux passants et enfants empruntent cette route plusieurs fois par jour qui est déjà passablement dangereuse et le nouveau trafic engendré augmentera ce problème. La sortie du nouveau complexe n'est donc pas adaptée pour le tracé et la configuration actuelle de la route des Orchez.

Le plan d'affectation prévoit d'instaurer un sens unique depuis la Route de Berne au niveau de la Marmite, le long du chemin des Orchez et jusqu'en bas du chemin de la Girarde. C'est certainement une idée intéressante mais elle va inmanquablement provoquer une décharge du trafic de la route de Berne sur le tronçon des Orchez. Ceci d'autant plus qu'à l'avenir la route de Berne va être remaniée par des giratoires et que la vitesse maximale sera réduite (60 km/h). On peut déjà craindre une augmentation de la circulation le long des Orchez et même aux heures de pointe (matin), au moment où les enfants empruntent ce chemin pour se rendre à l'école. Par ailleurs, la route de la Girarde est aussi particulièrement problématique vu sa forte déclivité et est rendue parfois impraticable en hiver. Une augmentation de trafic va également provoquer de gros soucis pour ce tracé.

Une autre conséquence de ce sens unique sera une fréquentation accrue du chemin de la Pécholettaz, un chemin très étroit aux croisements difficiles sur lequel débouche déjà des chemins privés menant aux zones d'habitation déjà bien densifiées. Ceci posera des problèmes de sécurité routière et pédestre (pas de trottoir) qui seront encore plus sérieux dans les mois d'hiver.

Pour ces raisons nous sommes contre les plans qui prévoient la sortie de véhicules sur la route des Orchez. Qques alternatives devraient être étudiées, en exploitant notamment les accès actuelles du quartier de la Cabolettaz/La Jacquièrè.

Dominique et Anne-Martine Sanglard
Chemin de la Pécholettaz 6c
1066 Epalinges

